

LA CAUSE

DU

VENERABLE JEAN-BAPTISTE VIANNEY

Curé d'Ars

LE premier dimanche du carême, la Sacrée Congrégation des Rites s'est réunie *Coram Sanctissimo*, pour entendre la déclaration solennelle d'authenticité des miracles opérés par l'intercession du vénérable serviteur de Dieu, Jean-Baptiste Vianney, curé d'Ars.

Mgr Luçon, évêque de Belley, diocèse du curé d'Ars, a adressé à Sa Sainteté un discours auquel Pie X a répondu en latin.

Le Pape a exprimé sa joie d'avoir pu, durant les quelques mois de son pontificat, avancer les causes de plusieurs vénérables serviteurs de Dieu, notamment celle du curé d'Ars, véritable modèle des pasteurs dans un rang modeste de la hiérarchie dans laquelle Pie X s'honore d'avoir vécu lui-même.

Finalement, le Saint-Père a exprimé l'espoir que la prochaine canonisation du vénérable serviteur de Dieu rappellera aux ennemis de l'Église les services et les bienfaits du sacerdoce.

DECRET

CONCERNANT LE DIOCÈSE DE BELLEY AU SUJET DE LA BÉATIFICATION ET DE LA CANONISATION DU VÉNÉRABLE
SERVITEUR DE DIEU, JEAN-BAPTISTE VIANNEY, CURÉ
D'ARS

Sur la question de savoir : « Y a-t-il des miracles constatés, et lesquels, dans le cas et pour l'effet dont il s'agit ? »